



La CFDT vous informe suite au Formation Spécialisée Lycées (ex-CHSCT Lycées) du 6 mars 2026

**Les élus CFDT vous ont représentés
Voici notre compte-rendu et notre positionnement**

En ouverture de séance, vos élus CFDT ont tenu à interroger l'administration au sujet de l'amiante afin de disposer d'une liste exhaustive des agents ayant pu être exposés au cours de leur carrière, même avant leur intégration à la Région. La CFDT souhaite que soit mis en place un véritable suivi de ces agents, comme la loi l'exige, et un départ anticipé à la retraite comme cela se pratique pour les agents de l'Etat et les salariés du privé.

Propos liminaire d'ouverture de séance

La CFDT attire l'attention de l'administration sur la problématique amiante, pas tant pour son volet prévention, mais pour la prise en compte des situations d'agents qui ont été exposés.

En effet, les Dossiers Techniques Amiante montrent que de nombreux agents de notre collectivité ont été certainement exposés au risque amiante avant même l'intégration à la Région (initialement Nord-Pas de Calais Picardie puis Hauts de France). Durant les années 80, 90 et 2000, ils manipulaient sans aucune protection des éléments amiantés, faisaient des travaux et inhalaient des poussières pourvus de cette particule : colle pour dalle, perçage dans des murs, dans les toitures et plafond...

Les collègues de l'entretien, quant à eux, nettoyaient des sols chargés d'amiante, des collègues ont également manipulé des objets fortement amiantés dans des ateliers.

Plusieurs catégories d'agents sont concernées : des agents des équipes mobiles, des agents d'entretien et de maintenance des lycées et des services...

Si l'administration a bien pris en charge le volet prévention, son action en direction des agents qui ont été exposés pose question. Un questionnaire a certes été réalisé récemment, mais ce sont les secrétaires généraux qui ont répondu, quand ils ont bien voulu, et souvent sans prendre en compte les avis des agents concernés. Le questionnaire lui-même pose problème puisqu'il n'évoque la situation de l'agent qu'à l'instant T mais ne reprend pas l'ensemble des postes occupés par les agents depuis plusieurs décennies. Les actions de prévention annoncées par la Région ne semblent pas encore effectives, notamment l'élaboration d'une affiche éclairant sur les risques encourus en cas d'exposition aux CMR et d'une circulaire rappelant leurs obligations aux chefs d'établissements

La CFDT demande :

- Un recensement permettant d'identifier avec précision l'ensemble des collègues ayant pu être exposés ces 40 dernières années dans les services, aux ports et les EPLE.
- La formation des assistants de prévention afin d'accompagner la collectivité dans ce recensement
- L'adaptation de l'EP afin que cette question soit clairement identifiée
- La réalisation d'un questionnaire auprès de l'ensemble desdits agents
- La communication du résultat du questionnaire transmis aux proviseurs et secrétaires généraux des EPLE en novembre 2025
- Une information aux managers des risques amiante existant dans les locaux où travaillent leurs agents
- L'accès au DTA obligatoire avant la réalisation de travaux y compris aux prestataires externes
- L'accès aux DTA effectifs pour les représentants du personnel de la Région
- La mise en œuvre d'un plan de dépistage pour l'ensemble des agents lycées et services
- Une information renforcée sur ce sujet auprès de l'ensemble des agents de l'institution
- Un suivi médical poussé pour l'ensemble des agents ayant été exposés au risque
- Une politique de départs à la retraite anticipés comme cela se fait pour l'ensemble des salariés du privé et de l'Etat, afin de compenser une espérance de vie plus courte.

Accidents du travail :

Suite à un accident du travail dans un établissement, il a été demandé de rappeler aux proviseurs que la maintenance de premier niveau reste à la charge des lycées.

Un autre accident du travail a mis en évidence l'absence d'intervention d'un prestataire privé. Il était donc largement évitable. La **CFDT** redemande la ré-internalisation des fonctions d'entretien et de maintenance en chauffage dans les Equipes Mobiles de Travaux (EMT). Non seulement les prestations réalisées à l'interne sont de qualité, mais elles sont réalisées dans des temps que les prestataires privés sont bien souvent dans l'incapacité de tenir.

Dans l'arbre des causes, a également été pointé un problème lié aux EPI, puisque l'accident est lié à une sangle qui s'est arrachée des sabots. L'administration pointe un problème de conception.

Les visites en délégation :

En préambule, la **CFDT** rappelle l'importance d'avoir des vestiaires et locaux de convivialité puisque certains lycées en sont dépourvus. La **CFDT** insiste sur la nécessité de les concevoir pour qu'ils soient adaptés et conformes pour nos agents : problèmes de vestiaire, locaux exigües, douches inexistantes ou non conformes... En réaction, M. RIGAUD a demandé une remontée exhaustive sur l'état des lieux des locaux. La **CFDT** continuera à se mobiliser pour que tous les agents disposent de locaux, et que ceux-ci soient fonctionnels et adaptés. Cette demande est récurrente depuis des années, et a déjà été évoquée avec le Président.

La **CFDT**, de nouveau, a soulevé le problème du manque de personnes formées au secourisme dans les lycées. Une formation sérieuse de nos collègues agents permettrait d'assurer les gestes de premiers secours au bénéfice des agents, des personnels de l'Etat et des élèves. La **CFDT** souligne l'importance du Sauveteur Secouriste du Travail (SST), une simple sensibilisation ne peut pas suffire. Exemples : Lycée Faidherbe 2200 élèves 55 agents 0 secouriste, Guy Mollet Arras 2100 élèves 51 agents 1 formé récemment et 1 formé il y a longtemps, etc... la liste est longue.

La **CFDT** a une nouvelle fois demandé un tableau de suivi des travaux suite au passage des visites lycées. Une demande a également été faite sur l'association obligatoire des agents quand il y a des études ou travaux sur leurs postes de travail. En effet, la configuration de certains postes de travail (agent d'accueil, plonge...) est réalisée sans les agents concernés, ce qui aboutit à des situations aberrantes et provoque de l'usure au travail : bac de plonge trop bas, écran de vidéo surveillance et bouton d'ouverture de portail mal placés...

Cela est d'autant plus dommageable qu'il est nécessaire de refaire intervenir des sociétés privées sur des travaux livrés récemment !

Enfin !

Le recrutement d'un ACFI semble avoir été conclu. Il devrait arriver dans 3 ou 4 semaines, c'est-à-dire 3 ans après le départ du précédent !

Enquête bilan social :

Plusieurs remarques, notamment le manque de participation des agents à l'enquête surtout ceux des lycées (34.7 % contre 49.4% en 2021) ont été réalisées. Pour le cabinet KPMG, les retours sur ce type d'enquête sont en moyenne de 56%. Or 1 agent des services sur 2 a répondu, contre 1 sur 3 pour les lycées. La **CFDT** a fait plusieurs retours, au sujet de :

- La pertinence des questions et leurs orientations dirigées,
- La nécessité de faire un tronc commun pour ensuite le scinder en deux branches (lycées et services),
- Le manque de retour sur l'enquête de la part de l'administration qui dissuade les agents de participer, n'en voyant pas l'intérêt.

La **CFDT** a rappelé qu'elle souhaite être partie prenante de cette enquête dans l'élaboration des questions. L'administration envisage cette collaboration avec les organisations syndicales pour l'édition 2027.

Retour sur la cyberattaque :

L'administration affirme que la quasi-totalité des réseaux lycées (réseaux pédagogiques) est rétablie. Il resterait 11 sites en cours, ce travail devrait donc se terminer fin mars. Tous les nouveaux comptes ENT ont été activés, les anciens supprimés, et le réseau sécurisé pour les examens. La sécurité de l'ensemble a été largement revue afin d'être améliorée selon l'administration. La CFDT reste vigilante sur ce dossier.

Prochaine FSS Lycées : le 25 juin 2026.

Vos représentants CFDT à la FSS Lycées :

Olivier BROUSSE, Marie-France DENIS, Jessica LEMAIRE, Steve MANGIN, Gabriel PRADEL, Sabine VERE.

